



Le + syndical

SYNEP

Yvan Salvi

Délégué Académique, Ain, Rhône, Loire

yvan.salvi@neuf.fr

12/05/2010 : CAE

Ordre du jour :

- Pertes d'emploi
- compléments/retours à temps complet

07/05/2010 : Pertes d'heures

91 professeurs du second degré en perte d'heures dans l'académie de Lyon.
32 pour le diocèse de Lyon dont 5 sont en perte de contrat.

06/05/2010 : CAE

- Examen des pertes d'heures, des premières priorités
- Questions diverses.

26/04/2010 : Ouverture de l'application IProf

Résumé pour utiliser l'application «I-PROFESSIONNEL» destinée aux Enseignants des établissements privés sous contrat

A – Présentation de l'application « I-Prof »

I-professionnel est une base de données pour les maîtres du privé sous contrat en service depuis le lundi 26 avril 2010.

Cette application permet :

- d'accéder à ses informations personnelles et professionnelles (aperçu de sa carrière, dates de promotion, ...),
- de consulter un guide réglementaire applicable aux maîtres,
- d'avoir un dialogue privilégié avec son gestionnaire, via la messagerie « I-Professionnel ».

Les mises à jour du dossier administratif sont sous contrôle de l'Académie.

B – Les services proposés par « I-Prof »

1- « Votre courrier »

Accéder à sa boîte de dialogue « I-Professionnel », communiquer avec son gestionnaire (signalement d'erreurs dans son dossier, demande d'infos, ...) ;

2- « Votre dossier »

Accès à une synthèse de son dossier administratif

3- « Vos perspectives »

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Consulter ses promotions éventuelles et les différentes possibilités d'évolution de sa carrière et accéder aux pages concernées du guide réglementaire ;

4- « **Votre Curriculum Vitae** »

Espace personnel qu'on peut renseigner et éditer ;

5- « **Les services** »

Accès aux sites consacrés aux concours (public et privé) ;

6- « **Le guide** »

Textes réglementaires ...

C – Connexion au serveur.

Se connecter à l'adresse suivante en remplaçant les ?????? par le nom (en minuscules) de votre académie : <https://bv.ac-?????.fr/iprofessionnel>

Exemple pour Lyon <https://bv.ac-lyon.fr/iprofessionnel>

Puis s'identifier :

Le compte utilisateur : 1ère lettre du prénom suivie du nom d'usage, sans espace, ni point, en minuscules : ex : mdupont

Le mot de passe : C'est votre numéro de NUMEN (en majuscules) que vous pourrez modifier via la messagerie « I-Professionnel ». Si vous ne le connaissez pas adressez-vous au secrétariat de votre établissement, ou à la plate forme d'assistance informatique « guichet unique » de votre académie qui réinitialisera le mot de passe par le numéro de NUMEN.

L'accès à ce serveur n'est pas obligatoire mais peut s'avérer utile.

Source : BIR n°28 du 06 avril 2010

09/03/2010 : Information Emploi

24 emplois de plus dans le Rhône pour la rentrée 2010.



Le + syndical

SYNEP

08/03/2010 : Commission de Concertation au rectorat

Ouvertures de classes :

ECOLES

Mère Térésa Villeurbanne, ND des Minimes Lyon 5è, Chevreul-Lestonnac Lyon 7è, La Favorite Lyon 5è, ND Bellegarde Neuville, Saint-Clair Brignais.

COLLEGES

Ouvertures (suivis) : 3è Immac Villeurbanne, 4è Mongré Villefranche, 4è Chevreul-Fromente, 4è Bellegarde Neuville, 5è Chevreul-Lestonnac.

Avis Favorables en attente de précisions sur les moyens :

6è La Xavière Chaponnay, 6è Fénelon Lyon.

Ouvertures liées à des montées d'effectifs : 4è St Laurent de Chamousset, 3è Claveisolles, 3è St Martin en haut, 4è Jeanne d'Arc Décines, 5è Chevreul-Lestonnac, 3è François d'Assise Roanne.

Ouvertures par fermetures : Chevreul-Lestonnac : 5è contre 4è; Minimes 5è contre 4è ; St Thomas d'Aquin 3è contre 6è ; ND Bellecombe 4è contre 3è ; St André Tarare : 3è contre 5è, Louis Querbes Vourles 3è contre 4è, Champagnat l'Arbresle 3è contre 4è.

LYCEES

Les Chartreux 2nde, ND Bellegarde Ter S.

Fermetures de classes :

ECOLES :

St Nizier d'Azergues, ND du Mas Le Bois d'Oingt, Ste Thérèse Ste Foy les Lyon, St Jean-St Dominique Tarare, St Joseph Tassin, St Maurice sur Dargoire, Jeanne d'Arc Genas.

COLLEGES

Les Chartreux 6è, Notre Dame Givors 5è, Zimmerman 5è, St Louis de la Guillotière 3è (transfert DIMA au LP St Marc).

LYCEES

ND Bel air Tarare 2nde

LYCEES PROFESSIONNELS : fermeture de la 1ère du bac pro (application des Bac Pro 3 ans, 2 ans et des terminales BEP) pour l'ouverture de la 1ère du Bac pro 3 ans.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

05/03/2010 : 1er degré

345 postes sont déclarés dans le diocèse du Rhône pour le mouvement des maîtres du 1er degré.

04/03/2010 : CAE

Ordre du jour :

- Attribution des priorités aux demandes de mutation provenant d'académies extérieures
- Questions diverses.

11/02/2010 : CAE

Ordre du jour

- Attribution des priorités aux demandes de mutation dans l'académie de Lyon
- Attribution des priorités aux demandes de mutation vers des académies extérieures
- Questions diverses.

02/02/2010 : 20h 30 conférence « Le sommeil de l'enfant »

A l'école st Just St Irénée 3 rue des Anges Lyon 5 animé par le Docteur Decombre, pédopsychiatre à l'hôpital Femme Mère enfant à Bron

29/01/2010 : Calendrier du mouvement de l'emploi 2010 des enseignants du 2^e degré

10 déc. 2009	CAE	Envoi du dossier de candidature pour les enseignants souhaitant une mutation
19 janvier 2010	Enseignants	Date limite de dépôt des dossiers de demandes de mutation
11 février	CAE	Validation du travail préparatoire : attribution des priorités pour les mutations intra-académique
4 mars	CAE	Validation du travail préparatoire : attribution des priorités académiques pour les mutations de l'extérieur
9 au 22 mars	Chefs étab	Ouverture de la campagne TRM (préparation organisation pédagogique 2010-11)
fin mars	Chefs étab	Envoi à la CAE des pertes d'emploi
30 mars/2 avril	Chefs étab	Ouverture du logiciel « aide au mouvement » pour validation des postes vacants et saisie des postes susceptibles
Début avril	Chefs étab	Rencontre des chefs d'établissements avec leurs représentants à la

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

		C.A.E.	
7 -18 avril	Rectorat	Ouverture du serveur aux candidats au mouvement sur les emplois publiés vacants	
18 avril	Enseignants	Date limite de saisie des candidatures et d'envoi des fiches aux chefs d'établissement	
29 avril 6 mai 12 mai 20 mai	Matin Après-midi en soirée	3 Sous-commissions CAE Secrétariat CAE	Recherche de solutions pour : - pertes d'emploi - compléments/retours à temps complet - permutations/mutations Internes - recherche de solutions pour PLC2 et CAER Envoi aux Chefs d'établissement des propositions
19 au 21 mai	Chefs d'étab	Saisie des vœux définitifs sur le serveur du rectorat + transmission CAE	
27 mai	C.C.M.A.	Nominations puis notifications aux chefs d'établissement	
3 juin matin 3 juin ap. midi	3 Sous-commissions CAE	Suite du travail	
9 et 10 juin	C.C.M.A.	Nominations puis notifications aux chefs d'établissement	
Mi-juin	Secrétariat CAE	Remontée à la CNA des PLC2 et CAER, CDI non réglés	
24 juin	C.N.A.	Pour les PLC2 et CAER, CDI non réglés	
17 juin 24 juin 1er juillet 8 juillet	Matin Après-midi en soirée	3 Sous-commissions CAE Secrétariat CAE	Suite du travail Envoi aux Chefs d'établissement des propositions
Fin juin/juillet	CAE/Formiris	Proposition des candidats transmis par la C.N.A. En fonction des heures restées vacantes et des emplois protégés, recherche de lieux de stage pour stagiaires CAER, CDI	
27 juillet	C.N.A.	Pour les lauréats CAFEP 2010	

Rappel : Vacances de Pâques du 10 au 25 avril 2010 inclus.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

28/01/2010 : Elections CCMA Synep CFE/CGC

Malgré une baisse sensible de la participation de 3553 à 3024 bulletins exprimés, et l'apparition d'un nouveau syndicat de l'enseignement public, la liste Synep CFE/CGC progresse ce qui est plutôt encourageant compte tenu de sa jeunesse relative dans l'académie face aux 7 autres syndicats, dont certains sont en place depuis très longtemps ; nous restons humbles mais déterminés à progresser encore.
Un grand merci à celles et ceux qui nous ont fait confiance.

22/01/2010 : Emploi

36 emplois nouveaux pour l'enseignement catholique de l'académie de Lyon à la rentrée prochaine, dont 27 pour compenser les heures de décharge de direction assurées par les PE2 et les heures de stage des PLC2 et 9 en raison de la progression des effectifs.

20/01/2010 :ASH

Commission ASH –16h30-18h30– Oratoire à Caluire

19/01/2010 : Date limite Emploi du second degré

Les dossiers de demandes de mutation, inter ou intra académie, doivent être envoyés **avant le 19 janvier 2010** à Odile NAVARRO - C.A.E. - 6, avenue Adolphe Max, 69321 Lyon Cedex 05. Ils doivent être accompagnés d'une enveloppe timbrée et, le cas échéant, de pièces justificatives.

01/01/2010 : 2010

Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année qui commence !

16/12/2009 : Loi Debré

Matinée des 50 ans de la loi Debré, 25 ans de la loi Rocard, 5 ans de la loi Censi : enjeux et perspectives le Mercredi 16 décembre de 8h30 à 12h30 – programme ci-joint au Lycée St Thomas d'Aquin – 56, rue du Perron – 69600 OULLINS avec la présence d'Eric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique.
Contact et inscriptions : spawelak@ddec42.net

12/12/2009 : Mouvement 2010. Important.

Commission Nationale de l'Emploi dans le Second Degré

Paris, le 25 novembre 2009

Note à l'attention des enseignants contractuels sous couvert de leur chef d'établissement.

Objet : Mouvement de 2010 (préparation de la rentrée de septembre 2010).

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

La présente note concerne toutes les demandes de mutations et de réemploi (intra et inter académies) des maîtres ayant un contrat définitif et les demandes de premier emploi en contrat définitif des maîtres ayant un contrat provisoire. Les délégués auxiliaires ne sont pas concernés par la présente note.

La constitution d'un dossier de mutation entraîne la déclaration de l'emploi occupé en 2009-2010 comme susceptible d'être vacant, par le chef d'établissement.

La constitution d'un dossier de demande de premier emploi entraîne la déclaration de l'emploi occupé en 2009-2010 comme vacant, par le chef d'établissement sauf si l'emploi est protégé.

1 CONSTITUTION DES DOSSIERS

Le dossier est à retirer auprès du chef d'établissement pour les maîtres en fonction et auprès du secrétariat de la Commission Académique de l'Emploi (CAE) pour les maîtres souhaitant une réintégration. Les justificatifs joints au dossier doivent être des originaux ou des documents certifiés conformes sur l'honneur. Les justificatifs médicaux (originaux établis par un médecin agréé figurant sur la liste du Rectorat) doivent avoir été établis dans le mois qui précède la date de dépôt de la demande auprès de l'académie d'origine.

Les dossiers incomplets ne pourront pas bénéficier de la codification prévue pour « impératifs familiaux ». (Cf. Modalités d'application de l'accord sur l'emploi).

Mutation intra académie

Outre les documents évoqués ci-dessus, le dossier doit comprendre une enveloppe libellée à l'adresse du demandeur et affranchie au tarif

Mutation inter-académie

Il convient d'établir **autant d'exemplaires de dossier que d'académies demandées.**

Outre les documents évoqués ci-dessus, le dossier doit comprendre :

- un timbre au tarif d'une lettre ordinaire, sans valeur faciale.
- une enveloppe libellée à l'adresse du demandeur et affranchie au tarif ordinaire sans valeur faciale.

CNE – SGEN 277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS CEDEX 05 (Tél. 01 53 73 73 50 – Fax : 01 53 73 73 51)

2 ENVOI DES DOSSIERS

2.1 Demandes de mutations

Le chef d'établissement, après avoir apposé sa signature accusant réception du dossier en remet

une copie à l'enseignant, puis transmet le dossier à la CAE dont dépend l'enseignant.

La date limite de dépôt des dossiers auprès des CAE d'origine est fixée au 19 janvier 2010. En cas d'impératifs dûment justifiés, non connus au 19 janvier 2010, des demandes de mutation pourront cependant être déposées ultérieurement.

2.1 Demandes de réemploi

L'enseignant en demande de réemploi adresse le dossier de mutation intra ou inter académie au

président de la Commission Académique de l'Emploi dont il dépend par lettre recommandée avec

avis de réception **avant le 19 janvier 2010.**

3 CHEMINEMENT DES DOSSIERS

Chaque CAE se réunira avant le 8 février 2010 pour examiner les dossiers et, conformément aux



Le + syndical

SYNEP

dispositions de l'Accord national professionnel sur l'organisation de l'emploi des maîtres des

établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat d'association du 12 mars 1987, modifié, pour :

- Codifier les demandes de mutation intra-académies et communiquer cette codification à chaque enseignant par courrier.

- Proposer une codification des demandes de mutation inter-académies et transmettre les dossiers à chaque CAE concernée.

Entre le **22 février et le 12 mars 2010**, chaque CAE se réunira pour examiner les dossiers de demandes de mutation inter-académies reçues et les codifier conformément aux dispositions de l'Accord national professionnel sur l'organisation de l'emploi des maîtres des établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat d'association du 12 mars 1987, modifié. La codification sera transmise par courrier à l'enseignant, accompagnée des modalités pratiques de participation au mouvement.

L'envoi de ce courrier engage la CAE à mettre à disposition les documents permettant la participation au mouvement académique.

Chaque enseignant sera donc informé de la codification de sa demande de mutation avant le 19 mars 2010. Au plus tard le 19 mars 2010 l'enseignant qui n'a pas reçu la codification de son dossier doit en alerter son chef d'établissement qui doit en informer le président de la CAE dont l'enseignant dépend.

Yann DIRAISON

Président Délégué de la Commission Nationale de l'Emploi du Second Degré

25/11/2009 : PLC2 CAFEP

49 PLC2, ou stagiaire CAFEP 2^e année, en stage dans les établissements du second degré du diocèse de Lyon. C'est la dernière promotion car, suite à la mise en place du master, les lauréats 2010 seront nommés professeurs sur des emplois vacants.

23/11/2009 : Post Bac

3 143 élèves en post bac pour 2009-2010 dans notre diocèse, une hausse de 178 comparativement à l'an dernier

12/10/2009 : Réforme des lycées

Présentation par le Ministre de l'Education, Luc Chatel, de la réforme des lycées à l'Université Lyon 3 à 17h15.

12/10/2009 : Projets

68 collèges de l'Académie ont déposé des projets. 328 projets pour « l'Accompagnement éducatif 2009-2010 » ont été enregistrés, représentant un besoin de 637 955 € pour un budget alloué de 535 355 €.

19/10/2009 : ASH

Nouvelles propositions ASH (hors crédit de référence) pour enseignants en poste ASH ou accueillant des élèves en situation de handicap.

Informations et inscriptions : www.raa-formiris.org

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

10/10/2009 : AG de l'APEL du Rhône

Collège Chevreul-Lestonnac – 69007 Lyon 9h
Tous les partenaires de l'Enseignement Catholique sont invités

8/10/2009 : L'apprentissage

Journée nationale de l'apprentissage à laquelle participent les principales composantes de l'enseignement catholique. se déroulant à Issy-lès-Moulineau ; manifestation organisée sous l'égide du Secrétariat général de l'enseignement catholique

01/10/2009 : CAE

Bilan du mouvement 2009.

Lors du mouvement de l'emploi 2009, il y a eu :

- 1154 déclarations de poste - vacant dont **102** ajoutées par la CAE
- 878 «
» - susceptible (*246 sont devenus vacants*)

Soit 2032 au total

- 186 départs à la retraite au cours de l'année 2009-2010
- 35 mutations venant d'académies extérieures9 intégrations du public

Les services du Rectorat signalent avoir transféré 62 dossiers vers des académies extérieures

- 555 personnes ont vu leur demande aboutir et pu, ainsi, obtenir une mutation ou un poste
- 797 postes ont ainsi été pourvus (à temps complet ou partiel)
- Environ 60 CDI sont à prévoir pour le mouvement 2010.

1/10/2009 : Ecoles

Réouverture du Planétarium de Vaulx-en-Velin le 1^{er} octobre, possibilité pour les enseignants d'accompagner les différents projets de classe relatifs à l'astronomie. Matinée portes ouvertes pour les enseignants le mercredi 7 octobre à 10h. – contact : Julie Portefaix : 04 78 79 50 15 - jportefaix@planetariumvv.com

28/09/2009 / FORFAIT COMMUNAL

L'Assemblée nationale, après le Sénat, a décidé d'abroger l'obligation légale (*Article 89 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004*) faite aux communes de résidence des élèves de verser le forfait de fonctionnement aux écoles privées implantées sur une autre commune – sauf pour les cas de dérogation déjà prévus entre écoles publiques.

17/09/2009 / FORMATION

1^{er} degré – Formation "Langues Vivantes à l'école" Anglais débutant : le budget étant plus important que prévu, deux sessions sont ainsi organisées :

- À Caluire - Code UF : 10620095 - Du 23 au 28/11/09 (avec demande de suppléance) organisé par l'Institut de l'Oratoire
- à Craponne - code UF : 10620094 - Du 12 au 14/10/09 + le 09/12/09 + le 13/01/2010 - Organisé par le CEPEC. Infos sur www.raa-formiris.org

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : sy nep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

01/09/2009 : RENTREE

28 023 élèves en collège dans le diocèse de Lyon cette rentrée, soit 442 de plus que l'an dernier (402 dans le Rhône, 40 dans le Roannais).

27/08/2009 : CCMA

Finalisation du mouvement

25/08/2009 : CAE

Ordre du jour

- Examen des dernières propositions de poste
- Questions diverses.

10/07/2009 : CCMA

Propositions de nomination.

5/07/2009 : Equipement Informatique

50 écoles (27 dans le Rhône 23 dans le roannais) concernées par le plan du Gouvernement pour équiper en informatique les écoles des villages de moins de 2000 habitants, baptisé **Espace numérique rural**.

9000 euros de subventions de l'Etat pour s'équiper (tableau blanc interactif, ordinateurs etc...). Délai de dépôt des dossiers repoussé au 26 août.

2/07/2009 : CAE

9h30-12h Oratoire

27/06/2009: Annonce

L'école Vincent Serre à Tassin , recherche pour septembre un(e) intervenant(e) en informatique pour les CM1 et CM2 soit 2h par semaine auprès des élèves. Contact : Claire MAZUY 04-78-34-09-65 ou ecole.vincentserre@wanadoo.fr

25/06/2009 : CAE

24/06/2009 : 1^{er} degré

Commission de recours – 14h-17h – DEC

19/06/2009 : Annonce

L'école Saint Joseph à Messimy recherche une école intéressée pour faire une formation avec Sylvie Nay via formiris en gestion des conflits, communication. Contact : Laurence Joris : 04.78.45.03.20

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

18/06/2009 : CAE

17/06/2009 Fête de l'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Institut de l'Oratoire - 2, rue de l'oratoire à Caluire

La médaille de l'Enseignement Catholique de Lyon a été remise, à l'occasion de leur départ, à des enseignants, des chefs d'établissement, des personnels OGEC et des responsables bénévoles....

12/06/2009 Rentrée 2009 : Mesures d'ajustement

Monsieur l'Inspecteur d'académie adjoint du Rhône, a reçu le directeur diocésain pour étudier les mesures d'ouvertures et de fermetures pour les écoles et les collèges. Plusieurs fermetures avaient été décidées par l'inspection académique pour constituer une réserve de moyens horaires. Nombre d'écoles et collèges, concernés par ces fermetures, avaient fait part de leur réelle inquiétude

Dans le 1er degré, 5 mesures de fermetures de classes maternelles ont pu être levées à Ste Marie Caluire, Ste Thérèse Bourg de Thizy, Jeanne d'Arc Collonges, Floryce-Blanchery St Maurice sur Dargoire, Sacré-Cœur Meyzieu. L'ouverture prévue à Ste Marguerite, Haute-Rivoire est reportée et compensée par une ouverture à St Nicolas, Denicé. En collège le nombre d'élèves inscrits a permis de revenir sur les fermetures de deux classes à Chaponnay et Vaugneray.

11/05/2009 : Validation des candidatures

Validation des candidatures par les chefs d'établissements sur le serveur **entre le lundi 18 et le lundi 25 mai au soir, pour** tenir compte des propositions de la C.A.E du 20 mai.

7/05/2009 : CAE

Ordre du jour :

- Bilan des premières propositions de poste des sous-commissions du 30/04/2009
- Suite des recherches de solutions

103 personnes ont été déclarées en perte horaire dans le second degré de l'académie de Lyon, dont 63 dans le Rhône.

3/05/2009 : CONCOURS 1^{er} Degré

30 postes au concours de professorat des écoles 2009 pour le Rhône, contre 45 en 2008; 17 pour la Loire (contre 20) et 12 pour l'Ain (contre 15); au total 59 PE2 à l'Oratoire en septembre contre 80 cette année.

1/05/2009 : MANIFESTATION

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Présence cette année de la CFE/CGC et du SYNEP à la traditionnelle manifestation de Lyon.



30/04/2009 : CAE

- Examen des pertes d'heures
- Questions diverses.

Il y avait 193 demandes de mutation en second degré provenant d'académies extérieures à l'académie de Lyon, dont 30 classées prioritaires par la Commission académie de l'emploi du 5 mars dernier.

26/04/2009 : Concours 2010

Pour la session 2010 les contenus des concours resteront en l'état.

Par ailleurs, pour s'inscrire aux concours de la session 2010, les étudiants devront :

- Soit déjà être titulaires d'un master ou inscrits en Master 2 à la rentrée universitaire 2009 ;
- Soit, à titre exceptionnel et dérogatoire, pour la seule session 2010 des concours :
 - avoir été présents aux épreuves d'admissibilité de la session 2009;
 - ou bien, être inscrits en Master 1 dans une composante universitaire à la rentrée 2009.

Pour l'année transitoire 2009 - 2010 l'inscription en I.U.F.M. vaudra également inscription en M1 par convention avec les universités afin de favoriser le processus de mastérisation. En cas de réussite à un concours de la session 2010, le bénéfice du concours sera garanti pendant un an à ces candidats inscrits en M1. Ils seront recrutés comme enseignant stagiaire pour la rentrée scolaire 2011 sous réserve de l'obtention de leur M2 à l'issue de l'année universitaire 2010-2011.

Dès septembre 2009, des stages de pratique accompagnée ou en responsabilité rémunérés seront mis en place afin d'engager le processus de préprofessionnalisation lié à la mastérisation.

Dès la prochaine rentrée universitaire, les étudiants se destinant au métier d'enseignant pourront également bénéficier d'un dispositif d'aides complémentaires mis en oeuvre par le ministère de l'Éducation Nationale.

A la rentrée 2010, un tiers de l'obligation de service des nouveaux enseignants, recrutés lors de la session 2010 des concours, sera consacré à une formation continue renforcée, prenant la forme d'un tutorat et d'une formation universitaire à visée disciplinaire ou professionnelle.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

25/04/2009 : L'EMPLOI DANS LE PREMIER DEGRE

314 postes déclarés cette année au mouvement des maîtres du 1er degré.

23/04/2009 : L'EMPLOI DANS LE PREMIER DEGRE/ ADDITIF

ADDITIF A LA PUBLICATION DES POSTES VACANTS ET SUSCEPTIBLES DE L'ETRE A LA RENTREE SCOLAIRE 2009

au 21 avril 2009

Remarque : les caractères en gras correspondent à une modification.

Numéro	V ou SV	Ecole	Secteur pédagogique à pourvoir	Temps	Motif
217701	SV	FEYZIN SAINT ROCH	Elémentaire	13.50	<i>poste annulé</i>
232803	V	GENAS JEANNE D'ARC	Elémentaire	27.00	RETRAITE
148503	V	GIVORS SAINTE MARIE	Maternelle	13.50	SUSPENSION DE CONTRAT
326101	V	LYON CHARLES DE FOUCAULD	Elémentaire	27.00	RETRAITE
200203	SV	LYON SAINT POTHIN-OZANAM	ASH	27.00	<i>poste annulé</i>
202201	V	ST JUST D'AVRAY PRIVEE MIXTE	Elémentaire	27.00	POSTE NON POURVU L'AN PASSE

15/04/2009 : Annonce emploi

Enseignement spécialisé : recrutement d'un enseignant ASH pour un poste de **maître référent** pour la rentrée 2009. Dossier de candidature (*avec avis du chef d'établissement et transmises sous son couvert*) à envoyer à l'**inspection académique** et un double à la **DEC avant le 20 avril**. Entretien prévu le **29 avril**.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

14/04/2009 SUPPLEANCES DANS LE PREMIER DEGRE

La situation des suppléants est précaire et aléatoire, liée aux contraintes des demandes de suppléance faites par les chefs d'établissement.

1. Réunions d'information obligatoires

Dans chaque diocèse de Belley-Ars (Bourg en Bresse), Lyon et Saint Etienne, il est organisé des réunions d'information (rubrique "devenir professeur, dates"). A l'issue de ces réunions, il sera remis un dossier de candidature aux personnes qui souhaitent assurer des suppléances. Ce dossier doit être remis à la Direction diocésaine dès que possible et au plus tard : le 31 mai 2009.

2. Entretien de « motivation » pour l'obtention d'un préaccord

Un rendez-vous individuel sera proposé aux titulaires d'une licence entre mars et avril 2009 et aux étudiants en année de licence entre septembre et octobre 2009. Chaque jury d'entretien est constitué de chefs d'établissement. A l'issue de cet entretien, la direction diocésaine transmet à l'intéressé l'obtention du préaccord.

3. Débuts des suppléances

Suite à l'obtention du préaccord et pour l'année scolaire de 2009/2010, vous serez inscrit(e) sur la liste complémentaire des suppléants aussi bien à la DEC qu'à l'Inspection académique, la liste principale étant réservée à tous les suppléants ayant assuré des remplacements l'année précédente. Les chefs **d'établissement ne pourront donc faire** éventuellement appel à vos services qu'à condition que tous les anciens suppléants aient un poste.

MOUVEMENT DU PREMIER DEGRE POUR LE DIOCESE DE LYON

Le mouvement des maîtres titulaires dans le premier degré est organisé au niveau départemental et assuré par une commission de l'emploi, dans le respect de l'accord professionnel national.

MOUVEMENT INTERNE AU DIOCESE

La préparation de la rentrée 2009 doit prendre en compte le nouvel accord professionnel signé le 11 décembre 2008 fixant l'organisation de l'emploi dans l'Enseignement catholique du premier degré. La seconde circulaire sur l'emploi est disponible auprès des chefs d'établissement.

Pour émettre des vœux il est nécessaire :

1. de consulter les listes ci-dessous et de remplir soigneusement la fiche de vœux annexée **avant le 24 avril 2009**.
2. se reporter à la circulaire envoyée dans les écoles pour obtenir les informations nécessaires à la prise en compte des vœux.

Rappel :

- Ces listes ne concernent que des postes de titulaires.
- Aucun vœu supplémentaire ne sera accepté le délai passé. Pour obtenir une mutation, il est conseillé d'émettre suffisamment de vœux.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

12/04/2009 : Evolution calendrier 2009 2eme degre

fin mars	Chefs d'établissement	Envoi à la CAE des pertes d'emploi
30 mars/2 avril	Chefs d'établissement	Ouverture du logiciel « aide au mouvement » pour validation des postes vacants et saisie des postes susceptibles
6 - 16 avril	Rectorat	Ouverture du serveur et publication des emplois vacants et susceptibles de l'être
16 avril	Enseignants	Date limite de saisie des vœux et d'envoi des fiches de candidature aux chefs d'établissement et à la C.A.E.
23 avril matin	3 Sous-commissions	Recherche de solutions pour pertes d'emploi
30 avril matin 30 avril après-midi	3 Sous-commissions CAE	Recherche de solutions pour : - pertes d'emploi ; - compléments/retours à temps complet ; - permutations/mutations Internes ; - PLC2 , CAER et contractualisables
7 mai matin 7 mai après-midi	3 Sous-commissions CAE	
14 mai matin 14 mai après-midi	3 Sous-commissions CAE	
20 mai matin 20 mai après-midi	3 Sous-commissions CAE	Régulation avant CCMA et éventuelles saisines
26 mai	Chefs d'établissement	Saisie des choix définitifs d'enseignants sur le serveur du rectorat + transmission CAE
28 mai	CCMA	Nominations puis notifications aux chefs d'établissement
4 juin matin 4 juin après-midi	3 Sous-commissions CAE	Suite du travail
11 juin	CCMA	Nominations puis notifications aux chefs d'établissement
Mi-juin	Secrétariat CAE	Remontée à la CNA des PLC2 et CAER non réglés
Fin juin/juillet	CAE/Formiris	Proposition des candidats transmis par la C.N.A. En fonction des heures restées vacantes et des emplois protégés, recherche de lieux de stage pour stagiaires CAER et contractualisables

1 et 2/04/2009 : Amiens

Colloque national « Tous semblables, tous différents » deux jours pour les enseignants du 2nd degré et les chefs d'établissement afin de mieux scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Inscription **gratuite**, frais de déplacement pris en charge par Formiris.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

19/03/2009 : MANIFESTATION DU 19 MARS

Un record de participation historique ce jour là. une mobilisation impressionnante, des manifestants très déterminés.

Le SYNEP était présent.



23/03/2009 : Communiqué du Comité National (CNEC) du 20 mars

« Bien que le contexte politique soit très incertain, la réforme du recrutement et de la formation des enseignants devrait être réalisée et entrer en vigueur dès septembre 2009 ; quant aux concours ; ils devraient être mis en place de façon définitive en 2010/2011.

L'Enseignement catholique est prêt. Les 5 Universités catholiques associées aux instituts de formation de l'Enseignement catholique ont déposé 7 maquettes de masters, ce qui permet de couvrir l'ensemble du territoire national. »

Du côté du financement, la participation financière de l'Etat devrait permettre de limiter les frais de scolarité de nos étudiants à moins de 1000 €. »

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

6/03/2009 : Suite calendrier 2009 2eme degré

7 au 18 mars	Chefs étab	Ouverture de la campagne TRM (préparation organisation pédagogique 2009-10)
fin mars	Chefs étab	Envoi à la CAE des pertes d'emploi
30 mars/2 avril	Chefs étab	Ouverture du logiciel « aide au mouvement » pour validation des postes vacants et saisie des postes susceptibles
6 -16 avril	Rectorat	Ouverture du serveur aux candidats au mouvement sur les emplois publiés vacants
16 avril	Enseignants	Date limite de saisie des candidatures et d'envoi des fiches aux chefs d'établissement
23 avril matin	3 Sous-commissions	Recherche de solutions pour pertes d'emploi
30 avril matin	3 Sous-commissions	Recherche de solutions pour :
30 avril ap. midi	CAE	- pertes d'emploi - compléments/retours à temps complet - permutations/mutations Internes - recherche de solutions pour PLC2 et CAER
30 avril en soirée	Secrétariat CAE	Envoi aux Chefs d'établissement des propositions
5 mai	Chefs d'étab	Avis sur candidature
7 mai matin	3 Sous-commissions	Suite du travail
7 mai ap. midi	CAE	
7 mai en soirée	Secrétariat CAE	Envoi aux chefs d'établissement des propositions
12 mai	Chefs d'étab	Avis sur candidature
14 mai matin	3 Sous-commissions	Suite du travail
14 mai ap. midi	CAE	
20 mai matin	3 Sous-commissions	Régulation avant CCMA et éventuelles saisines
20 mai ap. midi	CAE	
26 mai	Chefs d'étab	Saisie des vœux définitifs sur le serveur du rectorat + transmission CAE
28 mai	CCMA	Nominations puis notifications aux chefs d'établissement
4 juin matin	3 Sous-commissions	Suite du travail
4 juin ap. midi	CAE	
11 juin	CCMA	Nominations puis notifications aux chefs d'établissement
Mi-juin	Secrétariat CAE	Remontée à la CNA des PLC2 et CAER non réglés
Fin juin/juillet	CAE/Formiris	Proposition des candidats transmis par la C.N.A. En fonction des heures restées vacantes et des emplois protégés, recherche de lieux de stage pour stagiaires CAER

05/03/2009 : CAE

Ordre du jour :

- Attribution des priorités aux demandes de mutation provenant d'académies extérieures
- Questions diverses.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

27/02/2009 Mouvement pour l'emploi dans le 1^{er} degré.

CALENDRIER DU MOUVEMENT

Concernant **les seuls postes de titulaires vacants ou susceptibles de l'être**

Procédure	D.E.C.	I.A.
<ul style="list-style-type: none">· Date limite de réception des déclarations des postes vacants ou susceptibles de l'être :<ul style="list-style-type: none">- par la D.E.C. : pour toutes les écoles- par l'Inspection académique : pour les écoles sous contrat d'association· Date limite de réception par la D.E.C. des fiches des enseignants au mouvement (MP2/MP3)	Lundi 2 mars 09	
Réunion technique avec l'I.A. de Lyon : pointage des postes déclarés dans les écoles sous C.A.	Mardi 17 mars 09	
Commission de l'emploi : vérification de l'ancienneté des enseignants au mouvement	Mercredi 18 mars 09	
Publication des listes des postes vacants ou susceptibles de l'être : par la D.E.C. : tous les postes par l'I.A. : postes sous contrat d'association seulement	Vendredi 27 mars 09	
Commission de l'emploi : validation de l'ordre de priorité	Mardi 31 mars 09	
Date limite de réception des fiches de vœux : par la D.E.C. : de tous les enseignants au mouvement par l'Inspection académique : des enseignants postulant dans une école sous C.A.	Vendredi 24 avril 09	
Réunion technique avec l'I.A. de Lyon : ajustement ordre de priorité/candidats par emploi	Mercredi 13 mai 09	
Commission de l'emploi : proposition des postes	Jeudi 14 et 28 mai	
Envoi des propositions	A partir du 15 mai 09	
Date limite de retour à la D.E.C. des réponses aux propositions	Vendredi 29 mai 09	
Transmission à l'Inspection académique, par le directeur de l'école d'accueil, du nom du candidat ayant reçu l'avis favorable (pour les écoles sous contrat)		Vendredi 29 mai 09

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

d'association seulement)		
Commissions de l'emploi : suite propositions des postes et préparation CCMD	Mardi 16 juin 09	
C.C.M.D. (pour les écoles sous contrat d'association)		Mercredi 24 juin 09
Réunion technique avec l'I.A. de Lyon : propositions de poste pour les PE2		Jeudi 25 juin 09
Fin du délai de 15 jours accordé au chef d'établissement pour exprimer son désaccord sur une nomination		Lundi 13 juillet 09
C.C.M.D. : Examen des nominations de maîtres après réussite aux concours, maîtres en demande d'intégration, et maîtres suppléants titularisables (CDI)		Jeudi 27 août 09

26/02/2009 : CODIEC

Préparation de la rentrée 2009 :
Nouvelles des travaux du CAEC ; **gestion des 29 emplois à rendre** ; redéploiements ;
Mesures présentées à la Commission de Concertation du 5 mars au rectorat

24/02/2009 : 2^{ème} réunion d'information

« Devenir enseignant dans un établissement catholique d'enseignement » - Université catholique – Place Carnot – Lyon 2

05/02/2009 : CAE

Etude des demandes de mutation **internes à l'académie**, des maîtres des départements du Rhône de la Loire de l'Ain.

Demandes de mutation des maîtres de l'académie vers des **académies extérieures**.

Les maîtres recevront un courrier notifiant leur priorité à l'intérieur de l'académie.

Pour les maîtres demandant des académies extérieures, la DEC transmettra les dossiers aux académies choisies , avec l'avis de la CAE de Lyon.

Attention, seules les académies de destination attribuent la priorité définitive.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

29/01/2009: VIF SUCCES DE LA MANIFESTATION

Une foule conséquente et déterminée était présente. La mobilisation était impressionnante. Lorsque cortège de tête a atteint la place Bellecour, il était 12h30, et nous n'avions pas encore pu démarrer, étant à hauteur de la clinique Jeanne d'Arc...



29/01/2009: MANIFESTATION DEPART 10h30 MANUFACTURE DES TABACS

Manifestation du 29 janvier 2009

Suite à l'appel national des organisations syndicales :

CFE-CGC, CGT, CFDT, CFTC, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Un préavis de grève a été déposé par la CFE-CGC au niveau national.

28/01/2009 : Rencontre des enseignants ASH 1^{er} et 2nd degrés,

instituts spécialisés et chefs d'établissement avec Françoise Maine, chargée de mission au SGEN pour les besoins éducatifs particuliers - Centre scolaire « Aux Lazaristes » - 9h-12h

27/01/2009 : Commission prospective du CODIEC – 14h-16h – DEC

26/01/2009 : MOUVEMENT DU PREMIER DEGRE POUR LE DIOCESE DE LYON

Les demandes d'intégration **doivent transiter par le diocèse d'origine « sous couvert du directeur diocésain »**. Cette démarche sert d'exeat et doit, si possible, être effectuée suffisamment tôt pour que la demande soit communiquée avant le 31 janvier 2009 à la DEC de Lyon (Service Emploi 1^{er} degré - 6 avenue Adolphe Max 69321 Lyon cedex 05).

Conformément aux textes en vigueur, il faut également adresser un courrier à **l'Inspection académique du Rhône - service DEP 2** (21 rue Jaboulay, 69309 Lyon Cedex 07) pour solliciter sa participation au mouvement des maîtres.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

A la suite de cela, la Commission de l'Emploi examinera la candidature en temps voulu et tiendra le candidat à l'intégration informé de l'évolution de sa situation à compter de **fin juin**, en fonction des postes restant vacants après le mouvement à l'échelon départemental.

En prévision d'une impossibilité de titularisation, il est possible de s'inscrire, si on le souhaite, sur la liste des suppléants. Pour cela, il suffit de l'indiquer à nos services et de constituer un dossier d'inscription **auprès de l'Inspection académique** avant le 30 mai 2009.

22/01/2009: REFORME FORMATION

La formation des futurs enseignants va être réformée.

Un master devra être préparé après une licence ; et les étudiants se présenteront, pendant le master 2, aux concours de recrutement (CRPE, CAFEP-CAPES, CAPET, PLP2).

La réussite au master sera nécessaire pour réussir le concours et devenir professeur stagiaire. Des journées de formation pédagogiques seront dispensées aux enseignants durant la 1^{ère} année d'enseignement.

L'Enseignement Catholique désire proposer aux étudiants de préparer un master « Education, enseignement et formation » organisé en partenariat par la Catho, les CFP, l'IFP et le CNFETP. Les étudiants souhaitant devenir professeurs des écoles pourront préparer au sein du CFP un master et le concours, avec des semaines de stages pratiques.

19/01/2009: AGENDA CAE

La sous-commission de l'emploi du Rhône se réunira le **Jeudi 29 janvier 2009 à 14 h**.

Ordre du jour

- Préparation de l'attribution des priorités aux demandes de mutation des enseignants du Diocèse de Lyon
- Questions diverses.

15/01/2009 : Actualité

L'avenir des élèves de deux ans et l'action de l'Enseignement Catholique.

La « commission Petite Enfance » s'est réunie pour la première fois ce 8 janvier à la DEC. Elle a rassemblé des chefs d'établissement, une représentante de l'APEL du Rhône, des membres d'un OGEC et des « experts » ayant déjà l'expérience de ce type de projet.

Cette première rencontre a permis de connaître les différents types de structures pouvant intéresser les établissements : crèche collective, jardin d'éveil, « micro-crèche ».

Il est possible de faire part de vos réflexions sur des projets d'ouverture de structure en cours ou à venir et faire remonter des questions à cette commission par les adjoints du 1er degré.



Le + syndical

SYNEP

11/01/2009 : Vœux diocésains au domaine Lyon Saint-Joseph

Dimanche 11 janvier à 15 h : vœux du Cardinal Barbarin au domaine Lyon Saint-Joseph à Ste Foy Les Lyon :

6/01/2009: INFORMATION MOUVEMENT EMPLOI 2009

Les dossiers de demande de mutation inter ou intra-académie sont à retourner **à votre DEC avant le 19 janvier 2009**. Tout dossier doit être accompagné d'une enveloppe timbrée, libellée à l'adresse du professeur.

Ces dossiers ne concernent pas les Cafépiens, les CAER ni les CDI, qui ont une classification spéciale.

22/09/2008: AGENDA

- **Jeudi 9/10/2008** : CAE (bilan mouvement emploi 2nd degré).
- **Mardi 21/10/2008** à 10h30 à St Thomas d'Aquin, Oullins : Réunion des Chefs d'établissement 2^{ème} degré de toute l'académie avec Roland DEBBASCH, Recteur d'Académie

19/09/2008 : Inauguration de l'école Ste Blandine à Ecully.

15/09/2008: INFORMATION HSA

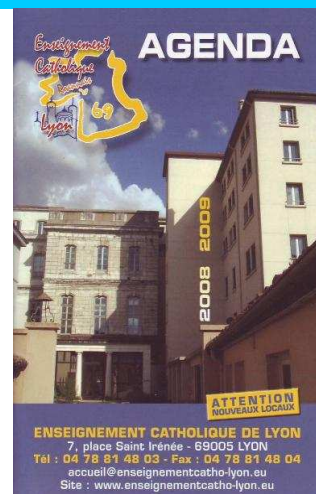
Paiement des HSA : Normalement on ne peut effectuer d'heures supplémentaires que si on est à temps complet. Le Ministère avait annoncé la possibilité de donner des heures supplémentaires à des enseignants du 2^{ème} degré à temps incomplet.

Après confirmation par les services académiques les enseignants du 2^{ème} degré qui sont à temps incomplet (au-delà du mi-temps) seront bien payés pour les heures supplémentaires (HSA).

10/09/2008: INFORMATIONS UTILES

Changement d'adresse pour la Direction de l'Enseignement catholique de Lyon :
7 place Saint Irénée, 69005 Lyon
Tel : 04/78/81/48/03
Fax : 04/78/81/48/04

Parution de l' Agenda et de l'Annuaire de l'Enseignement Catholique de Lyon. Ils contiennent beaucoup de renseignements et d'adresses utiles. Disponibles sur demande



SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU ROCHER 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

8/09/2008: Invitation au responsable de LYON du syndicat SYNEP.

Monsieur de Bailliencourt, Directeur Diocésain, nous invite en tant qu'organisation représentative de nombreux personnels de l'enseignement privé, ainsi que nos confrères, pour prendre une part active dans la démarche de réflexion prospective « Horizon 2020 », et pour penser ensemble :

- le développement de l'Enseignement Catholique de Lyon
- la carte des formations
- les valeurs éducatives que nous souhaitons promouvoir
- ...

28/08/2008: CCMA

Dernière CCMA de l'année. Finalisation des nominations de maîtres.

26/08/2008 : CAE

Validation des avis favorables des chefs d'établissement avant la dernière CCMA de l'année.

Premier bilan du mouvement plutôt encourageant : seuls une dizaine de cas restent à régler. Il n'y aura pas de suppléants installés s'il reste des personnes en perte d'heures. Etude des cas à régler et propositions de solutions avant la CCMA du 28/08/2008.

Du 3 au 19/07/2008:

Résultats des concours :

<http://www.ac-lyon.fr/mouvement-des-enseignants-du-privé-sous-contrat,78948,fr.html>

7/07/2008: CCMA

Suite des nominations de maîtres.

19/06/2008: CCMA

Suite des nominations de maîtres : examen des priorités 1,2,3,4 et 5.

Remontée au ministère des postes vacants et des candidatures pour la CNE.

18/06/2008: Fête de l'enseignement catholique

Organisée dans les jardins de l'Oratoire, à 18h, cette fête a réuni les principaux acteurs de l'Enseignement Catholique de Lyon

56 personnes ont reçu ce soir la médaille de l'Enseignement Catholique : Responsables de la D.E.C., Chefs d'établissements du 1^{er} et 2nd degrés, de très nombreux Enseignants et Personnels des O.G.E.C.

330 personnes dont le Synep étaient présentes lors de cette manifestation.

17/06/2008: Commission de recours 1^{er} degré

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

20 dossiers présentés pour les cycles 2 et 3, 11 recours acceptés.

12/06/2008: CAE

Suite du travail de placement des maîtres. Préparation CCMA. Changement de lieu de réunion, accueil dans les locaux du centre scolaire « La Favorite », 69005 LYON.

5/06/2008: CAE

Suite du travail de placement des maîtres. Etude des retours des chefs d'établissement.

29/05/2008 : CCMA

Premières nomination des maitres du mouvement 2008.
Informations transmises aux chefs d'établissements

22/05/2008 : CAE

Suite des recherches de solutions pour :

- Compléments, retours à temps complet
- Permutation, mutations internes
- Etude des priorités B2, B5, B6...
- PLC2 et CAER

Finalisation du travail préparatoire à la CCMA.

15/05/2008 : CAE

Etude des avis des chefs d'établissements

Suite des recherches de solutions pour :

- Pertes d'emploi
- Compléments, retours à temps complet
- Permutation, mutations internes
- PLC2 et CAER

9/05/2008 : Avis des chefs d'établissements sur les candidatures.

7/05/2008 : CAE

Etude des avis des chefs d'établissements

Suite des recherches de solutions pour :

- Pertes d'emploi
- Compléments, retours à temps complet
- Permutation, mutations internes
- PLC2 et CAER

5/05/2008 : Avis des chefs d'établissements sur les premières candidatures

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

30/04/2008 : Commission Académique de l'Emploi

Ce jour, recherche de solutions pour :

- Pertes d'emploi
- Compléments, retours à temps complet
- Permutation, mutations internes
- Recherche de solutions pour PLC2 et CAER

Le secrétariat de la CAE envoie en soirée les propositions aux chefs d'établissement.

En pratique, il ya 900 heures de perdues dans l'académie mais il y aurait 9200 heures vacantes. Ce qui semble rassurant mais à court terme seulement, car les suppressions de postes sont bien là. Quant à la répartition de ces heures, il ne s'agit pas d'une tâche aisée, loin s'en faut. En effet, il faut résoudre de difficiles problèmes de nombres d'heures qui ne correspondent que rarement, de matières, de localisations géographiques.

Quant aux propositions qui sont faites par la CAE, elles peuvent être annulées d'une semaine à l'autre, soit par les chefs d'établissements, soit par les enseignants eux-mêmes.

Ainsi, ce mercredi 30 avril, une enseignante du Rhône a été proposée à sa demande par la CAE sur un poste dans l'Ain. Le rendez-vous pris, vendredi 2 mai au matin **elle s'est présentée pour s'entendre dire par le chef d'établissement qui l'a reçue sans égards en moins de 5 mn qu'il ne comprenait pas pourquoi on lui avait proposé ce rendez vous, sachant qu'il avait déjà choisi une de ses amies pour ce poste.**

Bien entendu, aucun cas n'a été fait du long voyage de cette enseignante, ni du temps et de l'argent perdus. **Nous dénonçons un total manque total de respect de la part de ce triste sire** qui aurait au moins pu prévenir par téléphone notre collègue avant qu'elle ne se déplace.

Il restera à bien vérifier l'ordre des priorités sur ce poste, car si on ne le faisait pas, il conviendrait de se poser la question de l'utilité de ces nombreuses et longues réunions pour aboutir à ce genre de situation. **Le Synep communiquera dès la prochaine CAE son indignation et vérifiera le respect absolu dans ce cas de l'ordre des priorités.** Le Synep veut cependant croire qu'il ne s'agit que d'un cas isolé qui ne pourra pas jeter l'opprobre sur le travail de la commission.

Nous sommes inquiets du pouvoir dont bénéficient à présent les chefs d'établissements concernant les suppressions de postes sur les départs à la retraite.

En effet, **un chef d'établissement peut décider de supprimer un poste de départ à la retraite et de convertir les heures d'enseignement en complément horaire pour un autre collègue, et en HSA pour le reste. Le poste d'enseignant lui, disparaît purement et simplement, et n'apparaît pas bien entendu sur la liste des postes vacants.**

Concernant les CAFEP 2008 :

60 lauréats, dont 5 en anglais, 2 en documentation, 7 en maths, 3 en Histoire, 1 en italien, 12 en lettres modernes, 1 en éducation musicale, 6 en Physiques, 2 en SVT, 4 en EPS, 12 en ETP dont 3 en Maths Sciences physiques...

Concernant les CAER 2008 :

54 lauréats, dont 6 en anglais, 1 en arts plastiques, 4 en documentation, 1 en EPS, 3 en espagnol, 1 en maths, 10 en Histoire, 9 en lettres modernes, 1 en éducation musicale, 7 en Physiques, 5 en SVT, 6 en ETP, 1 en SES.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Enfin dans le cadre de la titularisation des délégués auxiliaires titularisés après 6 années dans l'enseignement, 50 seraient concernés.

31/03/2008 : Publication des postes vacants

Important : La publication sur Internet des postes vacants ou susceptibles de l'être aura lieu du 9/04/2008 au 18/04/2008 inclus, pour permettre l'inscription des candidats au mouvement 2008.

27/03/2008 : Congé de formation professionnelle des personnels du second degré des établissements privés pour l'année scolaire 2008-2009

Références :

- Décret n° 85-607 du 14 juin 1985 modifié relatif à la formation professionnelle.
- Décret n° 96-1104 du 11 décembre 1996 relatif au calcul de l'indemnité forfaitaire mensuelle des bénéficiaires de congés de formation professionnelle.

En application du titre III du décret n°85-607 du 14 juin 1985 modifié, les enseignants peuvent demander à bénéficier d'un congé pour suivre des actions en vue de leur formation personnelle.

Les actions choisies doivent avoir reçu l'agrément de l'Etat (arrêté du 23 juillet 1981). Cet agrément n'est pas requis lorsque l'action est organisée par un établissement public.

Le temps passé en congé de formation est pris en compte dans l'ancienneté générale des services.

Les congés de formation sont accordés dans la limite des crédits disponibles après consultation de la Commission Consultative Mixte Académique (CCMA).

Les maîtres contractuels titulaires d'un contrat provisoire ou définitif doivent être en position d'activité et avoir accompli au moins trois années de services effectifs.

Les intéressés perçoivent pendant la durée du congé une indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85% du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice qu'ils détenaient au moment de leur mise en congé (indice brut plafonné à 651 soit indice net majoré 543). La durée de versement de cette indemnité est limitée à 12 mois.

L'Etat rémunère uniquement les maîtres pendant leur congé de formation et n'assure pas la prise en charge financière des formations...

Pour plus d'informations, contacter votre délégué régional Synep.

Voici la fiche d'inscription, attention au délai ! :

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

ACADEMIE DE LYON RECTORAT
Division de l'Enseignement supérieur
Et des Personnels du Privé Bureau DISUPP1

A renvoyer pour le 11 avril 2008, délai de rigueur
à Françoise RONCEAU au Rectorat, bureau DISUPP1
92 rue de Marseille BP 7227 69354 Lyon Cedex 07

DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
ANNEE 2008-2009

(Titre III du décret n° 85-607 du 14 juin 1985)

Je soussigné(e)
NOM D'USAGE : Adresse personnelle
NOM PATRONYMIQUE: Tél
Prénom
Date de naissance
Grade
Echelon : Discipline

Etablissement d'exercice

Ancienneté de services (service national et disponibilité exclus) en qualité de
- titulaire à temps complet
- titulaire à temps partiel

Admissibilité à l'agrégation : Oui o Non o
(si oui, joindre un justificatif)

demande à bénéficier d'un congé de formation professionnelle au titre du décret susvisé pour suivre la formation suivante

Date de début : 1^{er} septembre 2008 o 1^{er} octobre 2008 o

Organisme de formation : Lieu de formation

Durée : reconversion préparation concours (**6 mois maximum consécutifs**)

Motivation de la demande (joindre une lettre de motivation)

Visa du chef d'établissement qui précisera si l'intéressé(e) **a déjà bénéficié au cours de sa carrière d'un congé de formation professionnelle ou de mobilité.**

A le

Signature

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

25/03/2008 : Recrutement des maîtres auxiliaires non titulaires de l'enseignement privé sous contrat

Date d'ouverture de la campagne :
Lundi 17 mars 2008

Date de clôture du dépôt de dossier :
Vendredi 13 juin 2008

Dossier à retourner :

Rectorat de l'Académie de Lyon
DISUPP
Bureau DISUPP 1
Cellule suppléants
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 LYON Cedex 07

ATTENTION un seul dossier par candidat

13/03/2008 Commission académique pour l'emploi (Ain, Rhône, Loire).

Ordre du jour :

- **Etude des demandes de mutation provenant d'académies extérieures**
- **Questions diverses**

L'attribution des priorités aux demandes de mutations des académies extérieures s'est déroulée sans problème notoire.

Suite à la suppression de 83 postes dans l'académie voici quelques précisions.

Seulement 2 départs à la retraite sur 3 seraient remplacés.

Il semblerait possible d'attribuer des HSA aux enseignants à temps incomplet. Ces HSA pourraient être majorées de 20 % et défiscalisées. (Confirmation du rectorat en attente). Mais un enseignant ayant de l'ancienneté, et devenant en perte d'heures qui accepterait des HSA en compensation, pourrait perdre du revenu à nombre d'heures égal, étant donné que les HSA sont payées à un taux fixe. De plus ces heures HSA sont « volatiles » et ne placeront pas l'enseignant en perte d'heure si elles sont supprimées l'année suivante.

Une précarisation du métier d'enseignant semble apparaître (ces heures HSA ne seront comptées ni pour la retraite, ni en cas de maladie, ni pour les vacances bien entendu).

Au détour des rencontres, on ressent l'inquiétude d'enseignants de plusieurs établissements de la région suite aux compressions horaires qui se profilent par les volontés politiques de réduction du nombre de fonctionnaires. Bien entendu les maîtres du privé sous contrat ne sont pas fonctionnaires, mais sont concernés aussi.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

14/02/2008 Commission académique pour l'emploi (Ain, Rhône, Loire).

Informations diverses :

Au national :

- 1400 postes à rendre, **dont 700 retirés** et compensés par des H.S.A. (Heures supplémentaires année)
- Objectif de 35 élèves par classe en lycée

Dans l'académie du Rhône :

- 14 emplois supprimés.
- 69 convertis en HSA.
- 9 en remplacement.
- 19 fermetures de classe en collège

Soit un retrait prévu de 83 postes.

Proposition de la CAE : utiliser les HSA pour traiter prioritairement les ouvertures de classe.

Déroulement de la CAE.

Remarque : la nouvelle méthode appliquée par la nouvelle équipe de la DEC est efficace. Vérification ce jour des priorités des maîtres de l'académie demandant une mutation intra et/ou extra académique.

Dates à retenir :

- Le 19 mars à 14h : informations aux Cafepiens
- Le 2 avril à 14h : informations aux CAER.

13/02/2008 : Nouvelles de l'Archevêque Barbarin

Dans un communiqué, l'Archevêque de Lyon transmet un bulletin de santé plutôt rassurant.

L'équipe du Synep lui renouvelle ses meilleurs vœux pour un prompt rétablissement.

01/02/2008 : Rencontre du Synep à Lyon.

Une rencontre a été organisée à 18h30 dans les locaux de la CFE/CGC, 214 avenue Félix Faure 69003 Lyon.

Le Président du Synep Philippe de Marthe et la Secrétaire Générale Evelyne Cima, sont venus de Paris et ont été accueillis par le Président de l'Union Départementale 69 Marc Tixier et sa secrétaire Jacqueline Théry, par la secrétaire Générale de l'UD 01 Michelle Charreyre et surtout par une bonne vingtaine d'adhérents ayant répondu présents.

Cette réunion conviviale a été un temps d'écoute et d'échange entre les différents intervenants et la soirée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse dans le très bon restaurant « Le Temps Libre » qui avait rouvert ses portes en soirée pour notre équipe.



Le + syndical

SYNEP

13/01/2008 : Vœux diocésains au collège Saint-Louis - Saint-Bruno.

Devant un public nombreux et attentif, l'Archevêque Barbarin a présenté ses vœux pour le diocèse, rendant un hommage particulier pour les enseignants de l'enseignement privé, rappelant aussi qu'1 élève sur 3 est scolarisé dans l'Enseignement Catholique. Il a aussi donné des informations assez rassurantes sur sa santé.

9/11/2007 Emploi : point sur la situation.

Difficulté pour les enseignants affectés sur des postes non déclarés au départ du mouvement 2007 : l'Inspection Académique a opposé son veto.

Il conviendra d'être plus exigeant sur l'origine des heures et la composition des postes dans les déclarations des établissements.

Forte pénurie de suppléants dans certaines disciplines (anglais, lettres, bureautique, maths, physique...).

Nécessité de valoriser l'entrée dans l'Enseignement Catholique par l'accueil et le suivi des maîtres.

Désarroi des remplaçants, qui depuis plusieurs années, n'arrivent pas à être titularisés :

- peu de postes offerts aux concours,
- difficulté de préparation d'un concours en travaillant.

Résorption de l'emploi précaire ; négociations en cours pour la validation des personnels en remplacement depuis 6 ans (en CDD), dans l'esprit d'une loi Sapin bis conformément à la législation européenne.

18/10/2007 Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

- **Etude de 2 saisines** dont une particulièrement délicate, et d'un courrier.
- **Bilan du fonctionnement** de la CAE pour 2007.

Résumé des observations :

- Déclaration tardives (au moment des CCMA) des heures vacantes (Espagnol, Anglais)
- Calendrier des académies limitrophes à harmoniser
- Information des Chefs d'établissement par M.de Bailliencourt Directeur Diocésain avant le mouvement (rappel des procédures, des obligations...)
- Demande d'envoi à la CAE des PV de comités d'entreprises qui traitent de l'emploi
- Souhait d'envoi des prévisions de retraite avec les supports par le rectorat
- Souhait que le rectorat indique par écrit aux candidats qu'on ne reviendra pas sur une décision
- Confirmation écrite des enseignants (accord ou refus d'un poste) à généraliser sur les 3 départements.
- Demande de réintégration d'un enseignant à adresser à la DEC du lieu de candidature

Concours : traitement des postes :

- 84 dossiers CAFEP (75% ont obtenu un temps complet, il y a eu 1 licenciement)
- 78 dossiers CAER (75% ont obtenu un temps complet, il y a eu 1 licenciement)

Carnet : La CAE a appris avec tristesse le décès récent de M. Camatte, professeur d'allemand.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

28/08/2007 : CCMA.

27/08/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

- Bilan des situations non réglées et nouvelles propositions.
- Présentation affectation des lauréats des concours 2007

5/07/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

- Etude d'une saisine et d'un dossier
- Informations diverses
- Observations sur le fonctionnement de la CAE
- Définition calendrier 2007/2008

Sous-commissions		C.A.E.	
		lundi 27 aout 2007	14 h 30
		jeudi 18 octobre 2007	9 h 00
		jeudi 14 février 2008	9 h 00
		jeudi 27 mars 2008	9 h 00
mercredi 30 avril 2008	9 h 00	mercredi 30 avril 2008	14 h 30
mercredi 7 mai 2008	9 h 00	mercredi 7 mai 2008	14 h 30
jeudi 15 mai 2008	9 h 00	jeudi 15 mai 2008	14 h 30
jeudi 22 mai 2008	9 h 00	jeudi 22 mai 2008	14 h 30
jeudi 29 mai 2008	9 h 00	jeudi 29 mai 2008	14 h 30
jeudi 5 juin 2008	9 h 00	jeudi 5 juin 2008	14 h 30
jeudi 12 juin 2008	9 h 00	jeudi 12 juin 2008	14 h 30
jeudi 19 juin 2008	9 h 00	jeudi 19 juin 2008	14 h 30
		jeudi 26 juin 2008	9 h 00
		jeudi 3 juillet 2008	9 h 00

28/06/2007 : Communication de la CNA à la CAE.

Avis et propositions d'accord.

21/06/2007 : CCMA.

15/06/2007 : Communication de la CAE à la CNA.

Envoi des cas des CAER et PLC2 non régularisés.

31/05/2007 : CCMA.

Examen des :

- pertes de contrat ou d'heures
- demandes de mutations
- lauréats des concours externes ayant validé leur année de formation
- lauréats des concours internes ayant validé leur année de stage
- bénéficiaires d'une mesure de résorption de l'emploi précaire ayant validé leur année de stage.

Attribution de postes et communication aux chefs d'établissement.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

25/05/2007 : Envoi des vœux des chefs d'établissements aux rectorat et C.A.E.

24/05/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

Finalisation des pertes d'heures. Examen des candidatures prioritaires, (A1, A2, A3, A4, B1, B2...). Examen des Cafépiens et des Caer en collaboration avec Formiris.
Rappel : CCMA le 31 mai 2007. CAE Jeudi 7 juin à 9 h.

16/05/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

La commission fait le point de la situation des pertes d'heures. (Il reste quelques cas à régler). Début d'examen, matière par matière, des candidatures prioritaires (A4, B5, B1) ainsi que des Cafépiens et des Caer.

10/05/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

La commission travaille sur les pertes d'heures. 3ème liste des propositions aux enseignants prioritaires (A1, A2.A3). Cette liste annule et remplace la précédente, datée du 3 mai 2007.

3/05/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

Travail de validation.

3/05/2007 : Réunion sous commissions de l'emploi.

Les sous commissions étudient les :

- mutations prioritaires (rapprochement de conjoints...)
- PLC 2 et CAER en cours de validation
- mutations non prioritaires

2/05/2007 : Vœux des chefs d'établissement

24/04/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

La commission travaille selon l'ordre du jour :

- les pertes d'emploi (en priorité)
- les compléments/retour temps complet
- les permutations/mutations internes
- les recherches de solution pour PLC2 et CAER

17/04/2007 : Actualisation protocole d'inspection des IPR de l'Académie.

Une notice définit la préparation de l'inspection, son déroulement, le bilan et suivi, ainsi qu'une fiche à remettre le jour de l'inspection.

11/04/2007 : Projets d'éducation artistique et culturelle.

Appel à projet 2007/2008 : classe à PAC, ateliers artistiques et ateliers de pratique scientifique. Formulaire téléchargeables : <http://www.ac-lyon.fr/daac/volet.html#appel>



Le + syndical

SYNEP

6/04/2007 : Retraite : que faire ?

60 ans minimum pour partir en retraite sauf pour les salariés atteints d'une incapacité permanente de + de 80 % et pour les salariés ayant commencé à travailler entre 14 et 16 ans.

Demander un relevé de carrière à l'A.A.R.C.O. ainsi qu'un relevé de compte individuel à la C.R.A.M. 35 rue Maurice Flandrin 69436 Lyon et effectuer une vérification.

Liens :

- <http://www.retraite.cnav.fr>
- <http://www.aarco.fr>
- <http://www.agirc.fr>

26/03/2007 : Prise en charge partielle des titres d'abonnement

Pour les transports publics pour les trajets domicile-travail.

Différentes conditions à remplir (ex : être agent d'état, titulaire ou non, en fonction dans un établissement scolaire...).

Seuls sont pris en compte les abonnements annuels à voyages illimités, les abonnements mensuels à nombre de voyage limités. Modification à partir de septembre 2007.

23/03/2007 : Mouvement 2007 des Maîtres du privé

A) Deux points importants :

- Il est impératif de respecter les procédures décrites sur les sites Internet du rectorat et de la DEC pour participer au mouvement 2007.
- La liste des emplois supprimés comprend 144 lignes (c'est une liste de maîtres perdant entre 1h et 23 h dans l'académie de Lyon, **dont 18 maîtres avec perte de contrat**).

B) Voici les 2 liens indispensables pour participer au mouvement des maîtres.

1) Pour accéder au serveur du rectorat de Lyon (accessible du lundi 16/04/2007 au mercredi 25 /04/2007 inclus), cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.ac-lyon.fr/mouvement/default.htm>

Sélectionner : Enseignants du privé

2) Pour accéder au site de la D.E.C. qui contient la liste des postes vacants, cliquer sur le lien ci-dessous, et la fiche à renvoyer à chaque établissement, ainsi qu'à la C.A.E :

<http://www.enseignementcatho-lyon.net/site/006.htm>

C) Les prochaines dates incontournables :

Du 16 au 25 avril 2007, publication des postes et dépôt des candidatures...

Jeudi 26 avril à partir de 9 h 00 : la sous-commission de l'emploi de Lyon se réunira dans les locaux de la D.E.C.:

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Ordre du jour :

- les pertes d'emploi (en priorité)
- compléments/retour temps complet
- permutations/mutations internes
- recherche solution pour PLC2 et CAER

8/03/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

Le règlement intérieur de la CAE est signé par les représentants des syndicats d'enseignants et des chefs d'établissement. Un certain nombre d'enseignants (7) ont manifesté leur désaccord avec les priorités qui avaient été accordées à leur demande de mutation interne, par la CAE du 1er février dernier. Ils ont demandé à la CAE de revoir leurs dossiers. Après discussion, 3 les enseignants ont fait l'objet d'un reclassement.

1/02/2007 : Réunion de la CAE Ain, Rhône, Loire.

Adoption du règlement intérieur de la Commission Académique de l'Emploi du second degré. Pour les représentants des organisations de chefs d'établissement, le SNCEEL., le SYNADIC, l'UNETP. Pour les représentants des organisations de maîtres, la Fep-CFDT, le SNEC CFTC, le SPELC, le SYNEP-CFE/CGC, le SNPEFP-CGT, le FO.

Présentation du calendrier de travail de la CAE et des sous commissions, établi en fonction des impératifs du Rectorat. On constate un raccourcissement des délais, avec une date de publication des postes vacants plus tard que prévu (16 avril 2007) et une CCMA avancée au 31 mai 2007.